

REFLEXIONS SUR L'URBANISME LOCAL

Dans son éditorial du magazine de mai 2003 François LAMY reproche à l'ancienne municipalité d'avoir laissé "l'urbanisme se développer sans rien faire". Cette remarque polémique, bien habituelle à son auteur, demande une nette mise au point.

Entre 1995 et 2000 après un travail considérable, au prix d'un nombre important de réunions publiques appuyées sur des conseils de quartier représentatifs et des concertations nombreuses, la ville a été dotée d'un P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) qui définissait enfin après des

années de carence et de contestations les nouvelles règles en matière d'urbanisme local.

Nous avons pu assister, en ce qui concerne la construction sur notre ville, à un renouveau contrôlé et raisonnable dans le centre et les quartiers. Partout où la superficie le permettait, des opérations collectives et individuelles et dans des catégories de logements où la demande était évidente ont été engagées.

Certes, nous n'avons pas vu fleurir des opérations du type "Champs Frétau" qui furent pour la défunte S.A.E.M.P. (Société d'Aménagement et d'Economie Mixte de Palaiseau)

un gâchis financier et un bétonnage inesthétique en plein cœur de ville.

En ce qui concerne le logement social, le projet trouvait sa place dans l'équipement futur prolongeant la ville sur le plateau de Saclay mais, avec une conception d'ensemble cohérente et mesurée. Cela était tout à l'opposé de la Z.A.C. centre ville de 1992 qui, déjà, pour reprendre les termes de F. LAMY "répondait à un développement maîtrisé de Palaiseau par la puissance publique" mais qui s'est terminée pour la ville de Palaiseau par un désastre financier.

Nous savons désormais que l'actuel maire de Palaiseau, malgré ses dénégations et "démentis vigoureux", a néanmoins laissé ses cabinets conseils en matière d'urbanisme pour la conception du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) évoquer au cours de réunions publiques en particulier à la salle des fêtes, la construction de 2800 logements et que ce chiffre n'a pas été démenti par les représentants de la majorité municipale présents.

On est donc tout à fait en droit d'être inquiet quant à la définition de ce qu'est un "urbanisme maîtrisé" dans l'esprit du maire socialiste de Palaiseau.

La démocratie participative et la désinformation

Contrairement à ce qu'affirment les élus de gauche, c'est bien la majorité de droite conduite par J. ALLAIN qui a mis en place à Palaiseau, immédiatement après les élections municipales de juin 1995, la démocratie participative, cette nouvelle forme d'association de la population à la vie de la cité. En effet, le premier journal d'information de juillet 1995 en témoigne par l'annonce de la désignation d'un adjoint au maire chargé de sa mise en place conformément à son inscription au règlement intérieur du conseil municipal. Au cours de six années plus de 50 réunions des comités participatifs de quartier ont eu lieu, en présence effective du maire et de ses adjoints. Elles ont permis de connaître en direct les demandes des habitants des différents quartiers de Palaiseau. Cela a été le cas pour les équipements, par exemple le

centre social, le centre de loisirs et le gymnase du quartier est, les squares du Pileu et du centre ville, et la rénovation des marchés. De plus, de nombreuses réunions ont été consacrées à l'élaboration du P.O.S. de Palaiseau et à la connaissance des besoins plus immédiats de nos concitoyens.

La nouvelle majorité issue des élections municipales de mars 2001 sous l'impulsion du nouveau maire socialiste a, dès son arrivée, retiré purement et simplement du règlement intérieur du conseil municipal, la reconnaissance de l'existence et du fonctionnement des comités participatifs de quartier. En décembre 2001 le groupe associatif de l'actuelle majorité a sommé le maire de relancer "l'idée", bravo ! tout en critiquant, bien sûr, les prédécesseurs. A les lire, ce qui existait n'avait pas "survécu au-delà des obligations du P.O.S." : grande

désinformation ! Il faut simplement rappeler que la loi électorale impose aux élus en place et particulièrement au maire de respecter pendant une longue période précédant les élections, le légitime principe d'égalité entre les éventuels candidats. Nous étions dans cette période et comme l'éditorial du magazine, la tribune des comités de quartiers était au premier rang de ce respect des textes.

Pour autant, la présence des Palaisiens en témoigne, nous avons bien travaillé ensemble et nous n'avons pas eu besoin, comme nos collègues, de références au rassemblement de Porto Alegre (c'est bien trop loin !) ni du "modèle" de la mairie communiste de Morsang sur Orge pour faire naître la démocratie directe participative à Palaiseau. Nous souhaitons qu'on en fasse un bon usage républicain dans notre ville.

Site internet de l'Union Pour Palaiseau

Prochainement, l'Union pour Palaiseau ouvrira son site

Internet : <http://www.u-p-p.org>

Mais vous pouvez déjà nous joindre par email à l'adresse : upp@u-p-p.org

TOURLAN COMBUSTIBLES
Bois • Fioul • Charbon • Butane • Propane
INSTALLATIONS
Entretien fioul et gaz
Dépannages-ramonages
2, rue Edouard Branly - 91120 PALAISEAU
01 60 14 00 93 Fax 01 60 14 48 00 www.tourlan.fr / tourlansar@wanadoo.fr

PIERRE TISSIER
AGENT GENERAL
Assurances-retraites-santé-placements
GAN AUTO OXYGENE
VOTRE ASSURANCE AUTO SUR MESURE
Devis rapides : Palaiseau@lesagents.gan.fr
240, rue de Paris - 91120 Palaiseau
Tél. 01 60 10 01 26 - Fax 01 69 31 20 58
www.pierre.tissier.gan.fr

Au conseil municipal de Palaiseau siègent les élus de l'Union Pour Palaiseau : Mesdames Bourron, Dudermel, Velluire, Weber et messieurs Allain, Loyer, Morand, Vidal.
Il reçoivent en mairie en la permanence des élus de l'opposition tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 30.
Tél./Fax répondeur : 01 60 10 61 59

A renvoyer à Union Pour Palaiseau, 46 Chemin de Vauhellan, 91120 Palaiseau

- j'apporte mon soutien à l'Union Pour Palaiseau
 j'apporte mon soutien financier (en chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'U.P.P.)
 je souhaite adhérer à l'U.P.P.

Nom : Prénom : Tél. :
Adresse :

Directeur de la publication
Bernard VIDAL
Rédacteur en chef :
Gérard CHOCHON
Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires
Régie publicitaire
j'informe
Imprimerie Copyprint
01 60 75 31 32

j'informe

N° 01 - Juin 2003

"Seul m'importe l'essentiel"
Alain Fournier.

JOURNAL DE L'UNION POUR PALAISEAU

Droite républicaine : U.D.F. - U.M.P. - Non Inscrits.

EDITORIAL

Au lendemain des Lois de décentralisation de 1982 les oppositions municipales étaient créées dans toutes les villes de plus de 3500 habitants. C'est ainsi qu'à Palaiseau les élections municipales de mars 1983 amenèrent la formation d'un groupe d'opposition de droite face à la direction communiste et socialiste de notre ville.

Très rapidement, les élus décidèrent de constituer une association portant le titre de leur liste électorale, le 2 décembre 1983 naissait officiellement l'Union Pour Palaiseau.

C'est ainsi que, depuis cette époque, à chaque élection municipale les forces politiques de la droite républicaine se regroupent pour présenter à la population de Palaiseau une liste unique sous le dénominateur commun de l'Union Pour Palaiseau prouvant ainsi une détermination et un engagement au service d'un programme de développement et d'intérêt général de notre ville. L'Union Pour Palaiseau forte de ses nombreux adhérents apporte son soutien à ses élus municipaux.

Aujourd'hui, alors qu'il n'existe plus de journal d'information locale donnant notre avis politique sur la vie de notre cité, l'Union Pour Palaiseau a décidé de lancer "j'informe" un nouveau journal qui nous permettra de vous informer bien mieux qu'au travers de la très modeste colonne de l'opposition du magazine municipal !

Au sommaire :

en pages 2 et 3 : Palaiseau et "le tonneau des Danaïdes".

en page 4 : Réflexions sur l'urbanisme local.

La démocratie participative et la désinformation.

Notre journal sera ouvert particulièrement aux associations et aux palaisiens qui ont à proposer ou à donner leur avis sur tous les aspects de la vie à Palaiseau.

L'Union Pour Palaiseau



Jacques BROT nous a quittés ce dimanche 9 février 2003.

Elu Conseiller municipal de Palaiseau en 1989, il a été Maire adjoint chargé des travaux, des cérémonies et du jumelage en 1995. Au cours de son mandat il a montré beaucoup d'attachement au service public et a investi tout son temps au service de la population en réclamant, en permanence, plus d'efforts en faveur de la sécurité et de l'équipement de notre ville. Sur le plan du jumelage de Palaiseau avec la ville allemande de UNNA, il a su innover et faire progresser le rapprochement de nos deux villes contribuant ainsi au renforcement de l'amitié Franco-Allemande nécessaire à la construction de l'Europe.

Jacques BROT a participé à la vie associative, entre autres comme administrateur du Crédit Mutuel et vice président d'association du monde combattant.

Nous adressons à sa famille nos bien sincères condoléances.

(Ce texte transmis à la rédaction du magazine municipal n'avait pas été reproduit intégralement).

A PROPOS DE L'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Aujourd'hui, près d'un million de personnes sont dépendantes. Si la mise en place de l'APA qui permet de répondre aux situations douloureuses que vivent nos aînés et leurs familles face à la perte d'autonomie était indispensable,

un plan de financement crédible l'était également. Le dispositif a été conçu sans règles ni critères précis par le précédent gouvernement socialiste qui avait non seulement sous-estimé le nombre de bénéficiaires mais aussi, par voie de conséquence, oublié

de mesurer son financement ! En tous cas c'est 1,2 milliard d'euros manquants qu'il a fallu trouver pour satisfaire les besoins de l'année 2003. Au cours du conseil municipal du 27 mars dernier la majorité municipale socialiste, communiste et "associés" n'a pas

manqué de présenter une motion sur le sujet sommant le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin de faire le nécessaire ! Cocasse non...!

En tous cas le groupe de l'opposition de l'Union Pour Palaiseau pour ne pas sombrer dans le ridicule a voté contre.

AGENCE LE MARECHAL
Vente ★ Achat ★ Location ★ Gérance
11, rue de Paris - 91120 PALAISEAU
Tél. 01 60 14 14 40 - 01 60 14 14 41
Site internet : www.agence-le-marechal.fr - E-mail : agence-le-marechal@wanadoo.fr

CHAUFFAGE • PLOMBERIE • SANITAIRE • CARRELAGE
PARTICULIERS-COLLECTIVITES
SYNDICS-GERANTS D'IMMEUBLES
Jourmo
CHAUFFAGE • PLOMBERIE
SANITAIRE • CARRELAGE
Notre ambition...
Votre satisfaction
QUALIFICATIONS 5113 - 5211
3221 - 5231 - 5311
INSTALLATIONS
REPARATIONS
TRANSFORMATIONS • REPARATIONS
CONTRATS D'ENTRETIEN
RAMONAGES
Siège social et bureaux : 71, rue de Paris - 91120 PALAISEAU
Exposition permanente : Tél. 01 60 14 85 84
Entrepôt : 18, rue Ed. Branly - 91120 PALAISEAU
Tél. 01 60 10 74 35

Palaiseau et "le tonneau des Danaïdes"



L'école Morère

Ces quelques lignes sont destinées à rétablir, une bonne fois pour toute, la vérité pour vous qui êtes abreuvés depuis deux ans, par l'équipe de la gauche plurielle de François LAMY, sur le fait que les difficultés financières de Palaiseau seraient totalement imputables à l'équipe municipale de Jacques ALLAIN. La situation "tendue" que l'on vous ressasse actuellement, quand nous sommes arrivés aux affaires en 1995, était dramatique, vous allez pouvoir en juger. En effet, outre le fardeau financier supporté par notre collectivité depuis 1983, dû à la décision de la municipalité communiste de l'époque d'instaurer les 35 heures à Palaiseau, générant brutalement la création de près de 60 emplois ; nous nous sommes retrouvés violemment

confrontés dans les tout premiers jours de notre mandat, en juin 1995, à la situation gravissime de notre Société d'Economie Mixte appelée S.A.E.M.P., qui s'est révélée être en état de "cessation de paiements", ou pour parler plus directement, en faillite.

Si vous êtes d'anciens palaisiens, cette chronique ne devrait pas être pour vous une surprise, mais elle complètera, s'il le fallait encore, votre information. En revanche, si vous habitez Palaiseau depuis peu vous allez découvrir comment on peut utiliser l'argent du contribuable, dans le cadre d'une gestion frappée du sceau de l'incompétence et ceci en toute impunité. A cette époque, peu avant notre arrivée aux responsabilités municipales, les élus communistes étaient aux abois : le directeur de la SAEMP venant d'être licencié, dans des "conditions princières". Les socialistes prenaient des airs de jeunes filles vertueuses en renvoyant la responsabilité de ce désastre sur leurs "amis" communistes. La SAEMP fut créée dans les années 80, avec pour objectif majeur d'être l'instrument

d'urbanisme et d'aménagement de la ville de Palaiseau tout en réalisant quelques "petites" opérations dans la région, mais surtout elle fut "nommée" opérateur de la Z.A.C. (Zone d'Aménagement Concerté) du centre ville dont les déboires sont intimement liés au destin de la SAEMP.

Une ZAC est un outil d'urbanisme définissant un périmètre de construction de logements, et de bâtiments d'activités réalisés en collaboration et en concertation avec des partenaires financiers, promoteurs, collecteurs du 1 % patronal dans lequel l'objectif très clairement affiché consiste à dégager des profits qui sont exclusivement perçus par la ville pour financer des équipements publics.

Concrètement, durant toute son existence la SAEMP n'a jamais été bénéficiaire et n'a pu réaliser ni financer aucun équipement public tel que crèche, école, gymnase car elle croulait sous les pertes cumulées (30 millions de francs au 31 décembre 1995) et les dettes (92 millions

de francs de dettes à des organismes prêteurs et 6,6 millions de francs de dettes à ses actionnaires). Certaines dettes ont pu être affectées à des opérations de construction comme les Champs Frétauux ou la Fosse aux Prêtres financées à 100% par des emprunts mais, certaines autres dites "non affectées" n'ont pu être expliquées.....

Ce qui n'avait pas non plus été expliqué, c'est la disparition des excédents de trésorerie de la ZAC, soit environ 15 millions de francs qui ne figuraient plus sur le compte "ZAC" dans la comptabilité de la SAEMP.

Dans son rapport, la Chambre Régionale des Comptes en charge de l'examen de ce dossier a qualifié cette opération "d'utilisation abusive des excédents de trésorerie de la ZAC centre ville pour les déficits des autres opérations".

La crèche "le village" (60 lits)



Plus loin elle précise "la SAEMP est au moment de sa liquidation dans l'incapacité de rembourser les avances reçues de la ville, un solde débiteur du compte de trésorerie ZAC ayant été constaté dès avant la mise en liquidation de la SAEMP".

Par ailleurs, la Fédération Nationale des Sociétés d'Economie Mixte alertée, conclut dans son rapport : "la situation financière de la SAEMP apparaît tout a fait catastrophique au 31 décembre 1994 ; Des mesures urgentes s'imposent pour arrêter l'hémorragie" !!

Face à cette crise qu'avons nous fait ?

Nous n'avons pas couvert les murs de notre ville d'affiches ni rempli les boîtes aux lettres de tracts pour accuser nos pré-décesseurs ; nous avons dans la discrétion et avec sang froid entamé un processus de négociation avec des créanciers exigeants, qui n'avaient plus confiance. Nous avons engagé la liquidation à l'amiable pour éviter une liquidation judiciaire qui aurait eu pour conséquence

la vente des actifs au tribunal et l'exigibilité immédiate du passif (100 millions de francs) totalement garanti par la ville en tant qu'actionnaire majoritaire !

Pour ce faire, il a bien fallu amener des fonds à la SAEMP. La ville en 6 ans a été conduite à lui verser près de 40 millions de francs, représentant le paiement des études quelquefois très anciennes mais jamais réglées par la ville telle l'étude de l'extension de l'hôtel de ville (2 millions de francs), étude qui n'a jamais abouti.

La ville avait promis à la SAEMP, en 1992, de couvrir les pertes d'exploitation de certaines résidences locatives mais elle ne l'a jamais fait. En 1996, nous avons donc réglé les années 1992, 1993, 1994 et 1995 pour un total de 5,5 millions de francs. Puis, comme la SAEMP ne pouvait plus exercer, il a fallu annuler les conventions la liant à la ville soit un coût pour la ville de 4,5 millions. Pour sauver un certain nombre de terrains de la liquidation judiciaire, la ville les a rachetés pour un montant de 12 millions de francs. Elle s'est également substituée à la SAEMP pour satisfaire des échéances d'emprunts auprès d'un associé et d'un organisme prêteur pour près de 5 millions de francs.

De plus d'autres garanties d'exploitation des années 1996, 1997, 1998 ont du être abondées pour un total de 10 millions de francs.



La halte garderie "le village"

Enfin, outre l'obligation

de se substituer à la ZAC pour ses emprunts, la ville de Palaiseau a dû aussi se substituer à la SAEMP dans la réalisation de trois équipements publics prévus dans la ZAC à savoir, la crèche, la halte garderie de l'avenue de la République et l'extension de l'école Morère pour un coût total de 22 millions de francs. L'ensemble de ce rappel des événements fait donc apparaître le chiffre total considérable de 62 millions de francs !

Quand on sait que le budget d'investissement prévu pour 2003, par la majorité municipale de gauche actuelle est de 4,8 millions d'euros soit 31 millions de francs, on est malheureusement obligé de constater que la ville de Palaiseau a dû payer entre 1995 et 2001 l'équivalent de deux ans d'investissements qu'il nous a été impossible de réaliser.

Imaginez ce que nous aurions

pu réaliser durant cette période avec ces 62 millions de francs (9,5 millions d'euros) qui auraient été complétés par les subventions classiquement obtenues.

Ce qui reste indiscutable, c'est qu'aujourd'hui, notre ville peut se regarder dans le miroir des "villes propres" et, est définitivement guérie de cette tumeur qu'était la SAEMP, situation qui profite maintenant à nos successeurs mais surtout à l'ensemble de nos concitoyens.

AGF
José ASSUNÇÃO
Agent Général
7, rue de Paris - 91120 PALAISEAU
Tél. 01 69 31 10 58

Escalier Fleurs
Toutes décorations florales
INTERFLORA
par tél.
53, rue de Paris - 91120 PALAISEAU
Tél. 01 60 14 02 25 - Fax 01 60 14 23 88

vous recevrez le meilleur accueil chez nos annonceurs... vous recevrez le meilleur accueil chez nos annonceurs...

Century 21 Agence Stop
01 60 14 33 68
13 bis - 15, rue de Paris
PALAISEAU
"Depuis plus de 30 ans à votre service"

Artisan Boucher Rotisseur
Bœuf Limousin
Raymond BEAUFUMÉ
60, rue de Paris - Palaiseau
Tél. 01 60 14 02 43

TABAC DE LA GARE
Bar - Brasserie - Loto - Tabac
Ouverture : 6 h 30 - 20 h
Fermé le dimanche
2, place de la Gare - 91120 PALAISEAU - Tél. 01 60 14 00 21

J. MALLE MAÎTRE ARTISAN
Votre spécialiste en pièces montées
1^{er} PRIX 2001
Ouvert en Août du mardi au dimanche
BOULANGER • PATISSIER • CHOCOLATIER • GLACIER • TRAITEUR
43, rue de Paris - 91120 PALAISEAU - Tél. 01 60 14 02 00

B2M MIROITERIE MENUISERIE ALUMINIUM
Remplacement tous vitrages
Vente de verre au détail
Menuiserie aluminium et P.V.C.
Miroiterie - Volets roulants - Stores intérieur/extérieur
108 bis, rue des Maraîchers - 91140 VILLEBON/YVETTE
Tél. 01 60 10 08 61

OCEANIC PALAISEAU D. HERON et FILS
BOUTIQUE
mercredis, vendredis, samedis le matin
MARCHES
Lozère : mercredis, samedis
Palaiseau centre : jeudis, dimanches
Le Pileu : mercredis, samedis
Orsay : vendredis
Plateau de fruits de mer sur commande
70, rue de Paris - 91120 PALAISEAU (boutique)
Tél. 01 60 14 02 85

Garage THÉVENET
33, avenue Jean-Jaurès - 91120 PALAISEAU
Tél. 01 60 14 03 92
Sans rendez-vous :
Vidange - Pneus - Echappement - Plaquettes
Mécanique - Carrosserie - Peinture
Toutes marques - Toutes Compagnies d'Assurances
Ouvert le samedi matin

Pianos Mullet
150 ans de loyauté...
Facteurs de pianos depuis 1854
Tél. 01 69 31 70 70
Fax 01 69 31 70 72 - www.pianos-mullet.com
PALAISEAU : 17, rue Blaise Pascal